

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-neuf, le 26 novembre le conseil municipal, légalement convoqué pour un conseil municipal, s'est réuni à la mairie à 18h30, sous la présidence de Pascal VANIER, Maire.

**Etaient présents :** Mesdames HALLEBARD Mireille, ROBILLARD Marie-Line  
Messieurs GAILLANDRE Alain, GRATIGNY Laurent, VANIER pascal, LOUVEL Jacques, BLOSSEVILLE Laurent

**Absente excusée :** Mme MAURIQUE Laurence

**Absents :** Mr BLOSSEVILLE Richard  
Mme Sophie LEFEBVRE

Date de convocation :	20 novembre 2019
<b>Nombre de conseillers</b>	
En exercice :	10
Présents :	07
Votants :	07

**Validation du montant de la 1ere tranche de travaux à l'église**

Dans le cadre de la mission de Maitrise d'œuvre de Marie CARON architecte du patrimoine pour la restauration de l'église Saint Martin l'estimation pour la phase PRO-DCE a été actualisée et estimée comme suit :

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- **ARRETE** à la somme de 534 500 € HT la restauration extérieure de l'église détaillée comme suit :
  - o Lot maçonnerie/Pierre de Taille/Echafaudage/VRD : 317 800 € HT
  - o Lot couverture/Charpente : 28 900 € HT
  - o Lot vitraux : 187 000 € HT
- **AUTORISE** Mr le Maire à signer tous les documents afférents à cette tranche de travaux.

N'ayant plus de questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h00.



Handwritten signatures of council members in blue ink, including names like Gratigny, Hallebard, and Vanier.